ROUBAIX

Comité exécutif

Le Comité exécutif se réunira mercredi soir, à 8 heures du soir au local « La Paix ».

Ordre du jour très important.

Une grève

Hier matin, les ouvriers du tissage d'ameublement Barembronck, rue de Barbâ, se sont mis en grève.

Ils ont quitté l'usine après le déjeuner, parce que leur patron leur a fait savoir qu'ils auraient payé l'amende parce qu'ils étaient absentes pendant la journée du 1er mai.

Les ouvriers se sont réunis et ont nommé une délégation.

La grande journée du 9 mai

Au Vélodrome Roubaisien

La grande semaine qui sera donnée le 9 mai au Vélodrome de Roubaix promet d'être l'une des plus intéressantes de l'année.

C'est d'abord le fameux match franco-belge Bourillon Fischer qui sera le clou de la fête, et qui, à lui seul, suffirait pour attirer tout ce que la région du Nord compte de sportsmen.

Mais à côté de ce gros numéro, on sait que des courses très intéressantes seront données ce jour là : une course Scratch, une course handicap et une course poursuite — innovation qui sera bien accueillie à Roubaix — pour machines multiples.

C'est demain mardi 4 mai, à midi, que les engagements pour ces différentes courses seront clôturés.

Envoyer les engagements à M. Nadaud, 193, rue de Lille à Roubaix, auquel on peut s'adresser également pour les abonnements du vélodrome.

Noyé recueilli

Le noyé retiré samedi du canal, près du pont du Beau Chêne a été reconnu hier pour être un nommé Constant Decanterq, âgé de 51 ans, tisserand, demeurant à Wattrelos, hameau de la Marlière.

C'est le frère de la victime qui l'a reconnu à l'hôpital.

Rectification

Nous avons annoncé hier que M. le docteur Bolo avait accompagné l'aéronaute Terlynck, lors de son ascension du 1er mai.

Ce renseignement était erroné. Ceux qui l'ont accompagné sont les citoyens Louis Carpentier et Arthur Hélynck, conseillers municipaux.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Voici les résultats des concours de pigeons organisés le dimanche 2 mai :

CLERMONT, organisé par la Fédération du Centre et donné au siège de la société les Petits Amateurs, établie chez M. Louis Delannoy, cabaretier, place du Trichon.

Lâché 221 pigeons à 6 heures 45 m par M. Sergheraert, convoyeur.

1er prix, Ladsous h 5 poules; 2e Demiautoter, 5 p; 3e Lepay 5 p; 4e Ganget 3 p; 5e Delporte, 3p; 6e Ladsous, 3p; 7e Delsarte 2 p; 8e Montois; 9e Dumortier, 3 p; 10e Carlier, 1 p; 11e Lefebvre, 1 p; 12e Dual, 1 p; 13e Vanstaport, 1 p; 14e Napoleon

1e Gaillard, 1 p., 16e Duhem, 1 p., 17e Delcapaul, 18e Vandermeersch, 1 p., 19e Meurissal, 20e et 21e, Dessin. 22e Declercq. 23e Petit. 24e Debock, 25e Lepers; Ponies à 5 fr., Coussaert.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 45 m. 35 s. avec une vitesse de 1274 mètres 81 à la minute et le dernier à 8 h. 47 m. avec une vitesse de 1245 mètres 98 à la minute.

ST-JUST. — Organisé par la Fédération du Tilleul, et donné au siège de la société le Pigeon blanc établie chez M. Vandevel, rue Paul Bert. Lâché 347 pigeons à 7 heures, beau temps vent sud par M. Smeckens convoyeur.

1er prix Dutrieux 3 poules, 2e Mortier 1 p., 3e Bostels 3 p.

4e Agache H., 5e Dambrecht 4 p., 6e Vankempen 3 p, Henri Declercq 3 p. 8e Devoorchère 2 p. 9e Fontaine 3 p, 10e Dulaurier 4 p., 11e Prin 1 p., 12e Cornille 3 p., 13e Deplat. 14e Salmon 1 p., 15e Noël Carlos 1 p., 16e Senecville 1 p, 17e Vanoverberghe H., 18e Vankempen 1 p, 19e Dochies, 20e Dhalluin 1 p., 21e Agache H., 22e Leclercq H.

23e Devriendt, 24e Dhalluin, 25e Denecker. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 45 m. 20s. avec une vitesse de 1350 m. 42 à la minute et le dernier à 8 h. 48 m 14 s avec une vitesse de 1307 m. 25 à la minute. Distribution des prix mardi soir. Le régulateur à M. Vankempen.

CLERMONT organisé par la fédération Roubaisienne et donné au siège de la société le Pigeon Roux établie chez M. Kamblin, rue de Bouvines, lâché 236 pigeons, à 6 heures 40 par M. Leman convoyeur, 1er prix, Massez v. 5 poules; 2e Bausier, 5 h., 3e Denninck, 2 p., 4e. Vanhoorme 3 p., 5e Nollet 3 p., 6e Duret 3 p., 7e, Rosee 1 p., 8e, Duvivier 2 p. 9e, Delvoye 1 p., 10e Dancette 1 p., 11e Camille Charles 1 p., 12e Baudun 2 p., 13e. Vangoethem 1 p., 14e Vanhoorme 1 p.

15e Vanderastelle, 16e Niffle 1 p., 17e Duquenne, 18e Desfrenne, 19e Delannoy. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 45 avec une vitesse de 1241 mètres 41 à la minute et le dernier à 8 h. 48 39 secondes.

CLERMONT, organisé par l'Union Fraternelle de Roubaix-Wattrelos et donné chez M. Henri Parent, boulevard de Metz. Lâché 291 pigeons à 6 h. 45, temps calme, par M. Robert, convoyeur.

1er prix, Lutrecht, 2e, Malyase, 1 p, 3e, Kruze, 5 p, 4e, Rambau, 5 p

5e Froot 2 p, 7e Yseaert 3 p, 8e Rambau 4 p., 9e Noet 3 p, 10e Ollivier h., 11e Merchez 1 p., 12e Rucquois, 13e Millet 3 p 14e Stichelbault R 1 p., 15e Vanzuwemberghe 1 p., 16e Dancoisne 1 p., 17e Marissal 1 p., 18e Duhamel 1 p., 19e Brique 1 p., 20e Delpierre 1 p., 21e Dernier 2 p.

22e Hennion 1 p R, 23e Parent 1 p, 24e Callens R, 25e Delmotte, 26e Delamaladry, 27e Quivrin, 28e Delamaladry, 29e Lefèvre, 30e Maes, 31e Olivier H., 32e Delcroix, 33e Daucoisne, 34e Coussart.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h 48 m. 45 s. avec une vitesse de 1268 m. 19 et le dernier à 8 h. 51 m. 51 s. avec une vitesse de 1228 m. 93.

SAINT-JUST. — Donné par l'Union fédérale, au siège de la société Franco-Russe, établie chez M. Audemarde, cabaretier, rue de France. 325 pigeons lâchés à 6 h. 30, par M. Dedoncker. 1er Dhuyvetter U 4 p., 2e Carrette 5 p., 3e Victor 4 p., 4e Delporte, 5e Verbulte, 6e Caby 3 p., 7e Dervaux p, 8e Desbacques 3 p.

9e Niffle 3 p 10e Desfrenne 2 p. 11e Denis, 12e Bourquin 2 p, 13e Lequenne 3 p, 14e Pollet 3 p, 15e Lefebvre 1 p, 16e Decottignies 2 p, 17e Leman 2 p, 18e Lequenne 1p, 19e Savory 2 p 20e Gallocopp 1 p, 21e Dolphens 1 p, 22e Voiquin 1 p, 23e Ledru 1 p, 24e Salembier 1 p, 25e Heuvenne 1 p, 26e Lama.

27e Ladam; 28e Gare, 29e Carette 30e Ventulle; 31e Niffle; 32e Rabaix; 33e Piette 34e Niffle; 35e Kack; 36e Niffle; 37e Damen Jeneare, 38e Lefèvre, 39 Bourquin; 40e Vandunderen. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 24'36" avec une vitesse de 291 mètres 37. Le dernier à 8 h. 26'54" avec une vitesse de 157 m. 31.

Concours de CLERMONT, organisé chez Boland, rue de la Gare. 192 pigeons lâchés à 6 h. 50.

1er prix. Vandenberghe, 2 pigeons, 2e, L. L. Blonde, 7 p., 3e Jules Fosnez, 3 p, 4e Blamebloume. 2 p, 5e Dupouchelle 2 p, 7e Dejonghe 1 p, 7e Delgroote, 2 p, 8e Leduc, Lecuc 1 p 9e Blondle, 10e Vandemarlière, 11e Victor Berner, 12e, Vanherpe, 13e Leduc.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 51 m. 6 s., avec une vitesse de 1295 m. 78 e. 4e dernier à 8 h. 54 m. 25 s., vitesse de 1221 m. 37 à la minute.

CROIX. — *Union colombophile.* — Concours du 1er mai. — DOUAI, organisé chez Louis Leduc. 95 pigeons de concours lâchés à 11 heures.

1er prix Gaufet, 5 p., 2e Dupouchelle 3 p, 3e Dury 2 p., 4e Ch. Dernne 3 p., 5e Lecomte 1 p, 6e Blauwblomme 1 p., 7e Vandeville, 8e Desmarchelier, 9e Gaufet, 10e 11e Leduc, 12e Blauwblomme.

Combats de coqs

Une belle partie de coqs aeu lieu dimanche chez Dussan cabaretier, angle des rues Pierre-de-Roubaix et du Tilleul. On jouait un 2|3 pour 25 fr. contre Ellesolles et St-Eloi.

Duzart a gagné les 2e et 3e paires et perdu la 1re paire.

Nombreux paris. Grande animation.

A NOS LECTEURS

La Pharmacie populaire, 149, grande-Rue, à Roubaix, vient de subir une transformation complète.

Il fallait répondre aux exigences d'une clientèle sans cesse croissante. Rien n'a été négligé dans ce but.

Dès aujourd'hui, la **Pharmacie populaire**, dont le personnel a été renouvelé, est en mesure de fournir à 50 0|0 de rabais — **cinquante pour cent** !! ! — la presque totalité des produits pharmaceutiques.

Des avantages considérables sont faits à la classe ouvrière et aux sociétés de secours mutuels, de bienfaisance et de charité.

Les produits fournis sont tous de qualité supérieure, la **Pharmacie populaire** ne s'alimentant que chez les meilleurs droguistes.

Lavabos : GALERIES LILLOISES

TOURCOING

La conférence du « Textile »

Dimanche soir a eu lieu, à Neuville, devant un auditoire composé de deux cents personnes environ, la conférence organisée par la Section Tourquennoise du syndicat textile de Roubaix.

Le citoyen Delpin-Dumortier, conseiller prud'homme de Tourcoing, présidait. Assesseurs, les citoyens Liubrecht et Verquin.

Après une allocution du président, le citoyen Monton du syndicat de Roubaix, prend la parole et remercie l'assistance d'être venue quasi nombreuse à la réunion. Il exprime l'espoir de voir grossir les rangs du syndicat et de recueillir à Neuville de nouvelles adhésions.

Cela nous montrera, dit-il, que les travailleurs de cette commune ont compris à leur tour qu'il est nécessaire de s'unir afin de pouvoir lutter avec avantage contre la tyrannie et l'injustice patronales (Applaudissements.

Les citoyens Devaeght et Libbraht prononcent à leur tour quelques paroles et insistent surtout sur la nécessité de l'organisation et de l'éducation ouvrière.

Le président ayant fait appel à la contradiction, un jeune démocrate-chrétien, du nom de Delattre, se présente. Aussitôt le bureau demande à l'assemblée d'observer le plus grand silence et de ne pas interrompre, afin de permettre au contradicteur d'exposer ses idées.

Pour être vrai et juste, nous devons dire qu'en fait d'idées, le jeune démocrate-chrétien n'en a pas beaucoup. Il se contente d'apporter à la tribune les arguments habituels des orateurs de son parti, arguments dont nos amis ont cent fois et victorieusement fait justice.

Cependant l'orateur a le bon esprit de rester courtois, ce qui est tout à son honneur. Après une critique de notre programme que le jeune homme semble avoir insuffisamment étudié et qu'il confond naïvement avec la doctrine socialiste, il se lance dans une digression peu habile sur la question religieuse et termine en réclamant la liberté de conscience pour tous.

C'est notre ami Deschoerder qui répond au démocrate-chrétien. Point par point, en des termes d'une logique précise et serrée, il réfute le discours du contradicteur.

Aux applaudissement de l'auditoire, il montre tout le vide du programme chrétien le compare aux revendications émises par le prolétariat socialiste et qui forment notre programme, celui avec lequel le parti ouvrier est entré immédiatement en lutte contre la société capitaliste.

Il explique que ce programme, quoique contenant d'importantes réformes dont jamais aucun parti bourgeois ou chrétien, ne voudrait ou n'oserait demander la réalisation, est loin de résumer toutes nos aspirations socialistes.

Avec abondance de faits à l'appui, il montre que l'évolution économique qui s'accomplit, rend de plus en plus nécessaire un ordre de choses nouveau, basé sur la solidarité des intérêts et supprimant l'antagonisme qui existe aujourd'hui entre les individus d'une même société, entre les membres de la grande famille sociale.

Le Collectivisme s'impose, dit-il ; tout nous y mène et les bourgeois qui, par haine de classe, repoussent aveuglément toutes les réformes demandées par les socialistes, servent notre cause en précipitant la marche des événements, en montrant aux travailleurs qu'ils n'ont rien à attendre, rien à espérer de leurs adversaires économiques.

Passant à la question religieuse, et imprudemment soulevée par le précédent orateur, Deschoerder relève les démocrates-chrétiens qui se posent en victimes, ont l'audace de parler aujourd'hui de liberté de conscience.

Ne cherchez pas à intervertir les rôles dit-il, ce n'est pas nous les persécuteurs, mais bien vous, les Catholiques qui vous servez de votre religion, uniquement pour maintenir l'ignorance, l'asservissement des masses. Si nous combattons les prêtres, c'est parce qu'ils défendent les privilèges des capitalistes et prêchent la soumission aux pauvres, dont ils font des malheureux résignés.

Les socialistes, au contraire, veulent éclairer à l'homme le sentiment de sa dignité, de ses droits. Dans une société d'hommes libres, votre religion hypocrite et mensongère ne sera même plus un danger ; ne vivant que par l'exploitation, elle s'appuyant que sur l'injustice, elle croulera sous le dédain et le mépris, le jour où auront disparu les causes morbides qui lui permettent de se développer.

Il Deschoerder termine en assurant les démocrates chrétiens que dans la société socialiste jamais personne ne songera à mordre à quiconque de faire ses prières ou même de faire ses ablutions dans la rue. Mais vous serez les premiers, dit-il, à rire de ces grotesques pitreries.

Le démocrate-chrétien, suffisamment contondu, et déclarant n'avoir plus aucune question à poser à l'orateur, quitte la salle au milieu des siens. Le président lève la séance, après avoir fait adopter un ordre du jour engageant les camarades à poursuivre par l'organisation économique et politique, leur émancipation définitive.

Allons encore une bonne journée pour la propagande !...

Libre-Pensée

Par suite de l'assemblée générale du Parti ouvrier qui doit avoir lieu dimanche prochain chez la veuve Decottignies, au Blanc-Seau, l'heure de la réunion de la Libre Pensée sera très probablement différée.

Mercredi soir à la Brasserie Sociale, une décision sera prise à cet effet. Les camarades comprendront qu'il est nécessaire de permettre à tous les inscrits d'assister à la réunion de dimanche dans laquelle doivent être prises des décisions très importantes.

Dans notre numéro de jeudi ou de vendredi nous ferons connaître l'heure de la réunion.

Comité exécutif

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir à 8 heures, à la Brasserie sociale, rue du Hêtre.

Un désespéré

Hier matin vers 4 heures, on a trouvé pendu à un arbre du jardin de l'estaminet Vienne le corps du nommé Henri Dervaux teinturier, âgé de 61 ans.

Le malheureux avait perdu sa femme, il y a deux mois et manifestait depuis ce temps des intentions de suicide.

Pour les tapissiers

Dimanche prochain, 9 mai, aura lieu à la Coopérative, un bal à grand orchestre, au profit du syndicat des tapissiers.

Nous voulons bien croire que tous nos amis assisteront à ce bal et tiendront à manifester ainsi leur sympathie aux camarades des tapissiers et aux victimes de la grève de la maison Révolver-Masure.

Le prix d'entrée est ainsi fixé : Cavalier un franc. Dames 50 centimes. Militaires 50 centimes.

CROIX

Un scandale au cimetière. — Depuis quelque temps les cléricaux font grand tapage pour un christ qui a été abattu par la dernière tempête. Les journaux cléricaux se sont emparés de la chose et clament à plein que veux-tu sur la municipalité de Croix.

Les cléricaux ont profité du 1er mai pour redresser le Christ, sans autorisation préalable. Ce que voyant, le maire l'a fait enlever aussitôt. Furieux, une bande de brailards s'est rendue au cimetière pour reprendre et redresser leur bon dieu. Le gardien du cimetière s'y étant opposé, ces fanatiques se sont livrés sur lui à des voies de faits.

Il a fallu l'intervention du commissaire de police pour faire cesser ce scandale.

Espérons que ce dernier poursuivra, comme il le faut, ces perturbateurs sans pudeur ni vergogne.

Procès verbaux. — Procès verbal a été dressé à la charge des nommés Henri Corbinier et Aliguère pour rixe.

Comité exécutif du Parti ouvrier. — Il a été remis au comité exécutif les sommes suivantes par les citoyens ci dessous nommés :

Quêtes faites après plusieurs chansons sociales le 1er mai, estaminet de la Mairie, chez V. Hernier, Lanjamin R. 10,0, — Alexis J. 0,90. — Victor Bernier. 0,50. Total, 2,40.

Etat-civil du 26 avril au 2 mai. — Naissances — Devilder Robert, rue de Maubeuge. — Jaquemain Edmond, rue de la Fonderie. — Capelier Oscar, rue Kleber. — Vandupont Georges, rue de Bapaume. — Meurin Raymond et Georges, rue Pluquet. — Pievet Madeleine, rue Verte. — Roels Arthur, rue de Lille. — De Cock Edouard, rue du Progrès. — Mabieu Germaine, rue du Progrès, cour Dejeackère. — Declercq Jules, Grand' Rue, cour St-Louis. — Goemaere Marguerite, rue des Ogiers.

Publications de mariage. — Verbeke Achille, tailleur d'habits, et Hyolle Laudie, cuisinière. — Clément Louis, 48 ans, tourneur en fer, et Jovenel Flore, 43 ans, sans profession.

Décès. — Charles Leraoulé, 2 ans, rue Charles-Quint, 53. — Gustave et Adolphe Batelandt, 20 et 24 jours, fort Boulanger, 8. — Julie Demarcq 77 ans, ménagère, rue Kleber, 97. — Estelle Libbrecht, 1 mois, rue Mirabeau.

LE NORD

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

MERRIL. — *Mordu par un chien.* — Le facteur rural Fichey, a été mordu par le chien de M. Maerten, fermier. Les blessures sont graves.

BAILLEUL. — *A la musique.* — La démission de M. Mastio comme chef de la municipale avait défrayé toutes les conversations. M. Mastio a consenti toutefois à continuer sa direction jusqu'à l'arrivée d'un autre chef. Allons, Bailleul est encore assuré pour longtemps du concours de son chef actuel. Telle est la nouvelle répétée dimanche après-midi, chez le député Plichon où étaient réunis MM. Hée, maire, Van Eslander, adjoint et Lotha, conseiller général.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ST-AMAND. — *La compagnie des pompiers.* — A la suite d'un conflit survenu entre la municipalité et la compagnie des pompiers, M. Alexandre Baudin, le capitaine de ladite compagnie a donné sa démission qui sera suivie de celle de tous les pompiers. Des démarches ont déjà été faites par une délégation du Conseil municipal auprès de MM. Hector Devaux et H. Legru pour les prier d'accepter les fonctions de lieutenant et capitaine.

On en attend le résultat.

VICOIGNE. *Une brute.* — Un jeune pupille des enfants assistés du département de la Seine, H. Loche, 20 ans, placé à Vicoigne, a été dimanche brutalisé par le sous-directeur des mines.

LUNDI 10 MAI
et jours suivants
AUX GRANDS MAGASINS
DES GALERIES LILLOISES
45, 47, 49, rue Nationale, LILLE
IMPORTANTE
EXPOSITION
de
TISSUS
Maison exclusivement Française
Prix-courants offerts à quiconque demande

Loche, était très estimé et très courageux. Mais comme il faisait remarquer au sous directeur qu'il en avait assez de conduire des chevaux au fond sans être obligé de ramener 49 bennes, il fut bousculé et frappé par le sous-directeur. Ce dernier voulait traiter ses ouvriers comme des bêtes de somme.

Plusieurs ouvriers ont été témoins de la scène.

NIVELLES. — *Accident.* — L'ouvrier peintre Ory, qui était tombé d'une échelle en travaillant, est dans un état satisfaisant. Il pourra sans doute reprendre son travail dans une quinzaine de jours.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

WIGNEHIES. — *A propos d'élections.* — Nos lecteurs se souviennent qu'à la suite des élections de Wignehies, qui eurent lieu le 4 avril, une protestation fut adressée au préfet du Nord, par les citoyens Hersly Barbet, Larive, Flamand, Fontaine Bréaste, Coquelet et Cartegnie, qui avaient relevé dans ces élections, de nombreuses irrégularités.

Voici le texte de cette protestation :

« M. le Préfet,

» Les soussignés électeurs de la commune de Wignehies, ont l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants qui à leur avis, entachent d'illégalités les élections municipales du 4 avril dernier, et vous prient de donner à leur protestation la suite qu'elle comporte :

« 1° Des électeurs domiciliés dans d'autres communes et y ayant déjà voté ont reçu leur carte d'électeur et sont venus voter à Wignehies.

« 2° Des électeurs domiciliés à Wignehies, n'ayant jamais été inscrits autre part, ont été rayés des listes électorales et n'ont plus voté à Wignehies (nom à l'appui).

« 3° Un nommé Dejardin-Fourneaux, condamné avec sursis pour délit de bois a été rayé des listes électorales, contrairement à la loi. Plusieurs autres, ayant subi une même peine, ne l'ont pas été.

« 4° Les nommés Coupain et Cuvelier, l'un habitant Reumont, l'autre Fourmies, n'ayant fait leur changement de domicile qu'en novembre et décembre dernier n'ont pas reçu leur carte d'électeur, alors qu'ils restent inscrits jusqu'à l'année prochaine.

» 5° M. Collet, instituteur, est allé chercher deux personnes à leur domicile, les a fait voter, et à la sortie leur a offert une chope.

« 6 Pression exercée par un officier de pompiers sur ses hommes pendant une manœuvre. Cet officier a fait à ses hommes, pendant l'exercice, un cours politique.

« 7 La voiture d'un candidat est allée chercher des électeurs à domicile. La voiture de M. Boussus, non candidat mais très influent a également fait le même service. D'autres encore ont fait la même chose. Un élu s'est vanté d'avoir fait voter un aveugle. Cet élu est M. Thomas.

« 8° Pressions exercées par certains patrons sur leurs ouvriers.

« 9 Formation des bureaux pour le dépouillement : Dix minutes avant la fermeture du scrutin, étaient déjà fermés, contrairement à la loi, les bureaux étaient composés en grande majorité de fonctionnaires et d'employés de filatures.

« 10° L'excès de déploiement de force. En effet, malgré le calme, huit brigades de gendarmerie avaient été envoyées à Wignehies. »

Ces faits si graves ont certainement influencé les électeurs, puisqu'un déplacement de 25 à 30 voix aurait donné la majorité au Parti ouvrier.

Il est à espérer que le Conseil de préfecture tiendra compte de ces nombreuses irrégularités et invalidera les dernières élections municipales de Wignehies.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DORIGNIES. — *Protestation.* — Les membres de la chambre syndicale des verriers de Dorignies, réunis à leur siège social, estaminet Dumont, le dimanche 2 mai, après avoir entendu le citoyen Bonnardel, secrétaire général des verriers du Nord, protestent contre la formation des cantines et économats patronaux qui ne servent qu'à retenir les salaires des ouvriers.

Ils promettent de s'unir pour combattre efficacement la rapacité patronale, et pour obtenir que les ouvriers sans ressources soient payés toutes les quinzaines, et de ce fait, abolir le système de bons qui leur est si préjudiciable.

CHRONIQUE DES SPORTS

Tournoi national d'escrime

Notre société d'encouragement et de propagande à l'escrime, l'*Académie d'armes du Nord* a décidé d'organiser à Lille un grand concours d'amateurs, les dimanche 6 et lundi 7 juin 1897. Tous les amateurs des salles d'armes et sociétés d'escrime connues et réputées de la région du Nord seront conviés à prendre part à ce tournoi, le premier de ce genre organisé en province.

Le règlement de cette fête, confié aux soins de MM. les professeurs Oudart et Chauveau, de Lille, Lecoste, de Douai et Lebeau, de Béthune, paraîtra dans quelques jours.

Sport pédestre

M. Léon Taillier, le coureur bien connu, a battu lundi après-midi, de nouveau à la marche les records de l'heure et de la demi-heure. Cette course qui avait lieu, avenue de Lowersent, a fourni les résultats suivants :

Parcours à la demi heure, 5 kil. 525 m., 5 passeurs à l'heure, 10 kil. 849 m.

Taillier a battu ainsi Aubert, de 150 mètres à la demi heure et de 30 mètres pour l'heure.

Espérons que ce vaillant champion n'en restera pas là.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Télégrammes à Basly et Lamendin.* — Dans sa réunion du 30 avril, le comité de l'Union des Commerçants de Lens et des environs a décidé l'envoi du télégramme suivant aux députés Basly et Lamendin, actuellement à la Grand'Combe :

« Comité Union commerciale de Lens réuni extraordinairement envoie félicitations et remerciements à députés Basly et Lamendin pour discours prononcés à la Grand'Combe, en faveur du petit commerce. »

A noter que l'Union du Commerce n'est point une société politique et que pour la première fois, elle adresse publiquement des félicitations à des représentants.

COURRIÈRES. — *Fanfare de l'usine du Pont-de-Courrières.* — L'excellente fanfare de l'usine du Pont-de-Courrières a pris part, dimanche dernier, au concours de Coulommiers où, en seconde division seconde section, elle a remporté : le premier prix de lecture à vue à l'unanimité, le premier prix ascendant d'exécution ; le premier prix d'honneur avec vives félicitations du jury. En outre, M. Gaudefroy, vice président, qui dirigeait la société en l'absence du chef, s'est vu décerner un prix spécial de direction.

Une brillante réception a été faite aux vainqueurs lundi après-midi. Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations aux chefs et musiciens, ainsi qu'à M. Joseph Cordier, le dévoué président de cette société qui avant peu, pourra être classée parmi les meilleures de la région.

Nous n'aurons garde d'oublier M. Maurice Tilley, président d'honneur, qui s'efforce de répandre le goût de la musique parmi son personnel en s'imposant d'énormes sacrifices ; il peut à juste droit, être fier de ce succès vu l'ammont conquis et sans le concours du moindre musicien d'emprunt.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARRAS. — *Suicide.* — Un nommé Amédé Lefebvre, 46 ans, serrurier en voitures, demeurant rue du Crinchon, a été trouvé pendu dans le grenier qui se trouve au-dessus des remises de M. Obry, loueur de voitures, son voisin.

Ce suicide est attribué à l'hypocondrie.

CORBEHEM. — *Un noyé.* — On a retiré de la Scarpe, à l'écluse de Corbehem, le cadavre du nommé Ignon, domestique, demeurant à Térin (Nord). On croit à un accident.

CALAIS

M. Maurer moucheté. — M. Maurer, de l'*Avenir*, a reçu avant-hier une correction, qu'il appelle, lui, un guet-apens.

Le récit court en ville, que c'est à la suite d'attaques plus ou moins propres, parues dans un journal illustré hebdomadaire, *Le Calais Joyeux*, que deux personnages visés seraient allés le trouver pour lui régler son compte.

Nous n'avons pas à intervenir dans cette affaire, mais nous rappelons que le même Maurer applaudissait aux différents guet-apens dont notre ami Polvent, rédacteur en chef du *Travailleur* de Dunkerque avait été victime.

Nous nous souvenons que, dernièrement encore, il félicitait son confrère en réaction Tubert de l'*Avenir* de Dunkerque, d'avoir surpris notre ami par derrière et de l'avoir frappé à plusieurs reprises, à coups de bâton.

Nous nous souvenons, et lui retournant ce qu'il disait à cette époque, nous lui disons : « Vous récoltez ce que vous avez semé ».

Lorsque l'on crache en l'air, ça vous retombe souvent sur le nez !

Tentative d'empoisonnement. — Dans l'après-midi, la bonne de M. Reiseuthel Charles, 40 ans, jardinier, rue Vincent une nommée Hélène Aglaé, âgée de 17 ans, a tenté de mettre fin à ses jours, en absorbant du sel d'oseille qu'elle avait fait dissoudre dans un verre d'eau.

M. Reiseuthel, s'en apercevant, a réussi à détourner la main dans laquelle elle tenait le verre, et l'empêcha ainsi de boire tout le contenu.

Le peu qu'elle a avalé l'a cependant rendue malade, mais l'effet en a été combattu par du lait qu'on lui a fait boire aussitôt.

Un médecin a été appelé pour lui donner des soins.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Voici la liste des jurés appelés à siéger pendant la session des assises qui s'ouvrira à Douai le lundi 17 mai :

Jurés titulaires. — MM. Georges d'Haussy, agriculteur à Ardres. — Louis Pollet, rentier à Mouveaux. — Francique Lenormand du Lourmel du Hourmelin, propriétaire à Guesnignies. — Jules Berlaimont, rentier à Landrecies. — Alphonse Seron brasseur à Valenciennes. — Armand Schipman, brasseur à Killem. — Henri Deatombes, commissionnaire à Tourcoing. — Jules Williame, propriétaire à Aibes.

J.-B. Lacomblez, propriétaire à Croix. — J.-B. Robert, instituteur en retraite à Bertry. — Emile Loucheur, négociant à Roubaix, Grande-Rue, 10-12. — Gaston de Baecque, rentier à Dunkerque. — Victor Leborgne, fabricant à Lannoy. — Eugène Druez, maître-maçon à Lille, rue St-André, 8. — Edouard Dupar, fabricant à Roubaix, 40, rue de Lorraine. — Emile Lemaire, propriétaire à Tourcoing. — Hector Mallet, confectionneur à Lille, rue Bonte-Pollet, 1. — Léon Mercier-Lenprand, cultivateur à Haspres.

Edouard Carlier, négociant à Lille, rue Caumartin, 16. — Leon Collery, propriétaire à Le Cateau — Gustave Pollet, cultivateur à Bousbecque — Adrien Vitte-Frison, cultivateur à Villers-Guislain — Charles Tromont, négociant à Valenciennes — Lucien Vincent, négociant à Fresnes — Jules Deneuvillers, cultivateur à Vred — Fernand Leriche, propriétaire à Ribecourt — Louis Destombes, pharmacien à Armentières — Eugène Leduc, cultivateur à Cattenières.

Emile Jénicot imprimeur à Roubaix — Amand Massélis, cultivateur à Rexpoëde — Paul Salembier, cultivateur à Lys-lez-Lannoy — Elie Delcourt, marchand tailleur à Bailleul — Benoit Fournier-Merlin, capitaine au long cours à Grand Fort-Philippe — Fulbert Bébague, propriétaire à Wazier — Emile Monet, agriculteur à Beaufort — Alexandre Minaire, rentier à Fer-rière la Grande.

Jurés supplémentaires

MM. Eugène Baude, docteur en médecine à Douai — Charles Vanet, constructeur à Douai — Charles Delamarre, directeur d'assurances à Douai — Paul Coppin, négociant à Douai.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Présidence de M. PAIN

Audience du lundi 3 mai

1re affaire. — Vol qualifié. — Accusé : Emile Rimbaux, 33 ans, sans domicile.

Dans la nuit du 20 au 21 mars 1897 l'accusé Rimbaux Emile s'est introduit dans la cour de l'habitation du sieur Daverat Alfred, cabaretier et marchand de charbons, demeurant avenue de la gare à Arras et a soustrait au préjudice de celui-ci un cheval d'une valeur de 300 francs environ.

Pour commettre ce vol l'accusé a fracturé la traverse en bois d'une porte à claire-voie qui clôture la propriété, et une tige de fer fixée en terre, adaptée à l'un des battants de cette porte.

Surpris presqu'aussitôt par le sieur Daverat dont les soupçons avaient été éveillés par le bruit causé par ces diverses effractions, le nommé Rimbaux a été arrêté sur le champ et mis à la disposition de la justice.

Les renseignements recueillis sur le nommé Rimbaux lui sont très défavorables.

Rimbaux est condamné à cinq ans de réclusion et à la relégation.

Ministère public M. Testard, procureur de la République ; défenseur, M. Bracquart.

2e affaire. — Incendie volontaire et vols qualifiés. — Accusé : Jules Bombiez, 22 ans, manœuvrier, sans domicile.

L'accusé Bombiez a été au service du sieur Béthouart Albert, cultivateur à Airon-Notre-Dame, du 7 juillet 1893 au 7 janvier 1894.

Il a commis, à différentes époques, des vols de cartouches, de linge, de bijoux et de sommes d'argent. Craignant d'être découvert à la suite d'un de ces vols, il transporta, le 2 avril 1895, dans une grange, une partie du linge soustrait et mit le feu au bâtiment qui fut consommé ainsi qu'une partie des récoltes qui y étaient déposées. La perte occasionnée par cet incendie a été estimée à 4000 fr. environ.

Bombiez reconnaît tous les faits qui lui sont reprochés, à l'exception du vol de cartouches commis au préjudice du sieur Béthouart.

Les renseignements recueillis sur le compte de l'accusé sont très mauvais. Il a déjà subi trois condamnations pour vol et il est passible de la relégation.

Bombiez est condamné à huit ans de réclusion et à la relégation.

3e affaire. — Incendie volontaire. — Accusé : François Canel, âgé de 25 ans, ouvrier mineur à Sains-en-Gohelle.

Le 23 mars 189.. vers dix heures du soir, un commencement d'incendie dû à la malveillance éclatait au Calvaire dit de Seine. On avait introduit dans une fente de l'orme de la croix de la paille arrachée à une meule voisine et on avait étendu autour plusieurs poignées de paille.

Le nommé Canel fut immédiatement soupçonné en raison de certains indices graves relevés contre lui.

Antérieurement à ce fait, deux incendies criminels dont l'auteur était resté inconnu avaient éclaté près du calvaire de Sainte-Catherine.

Au cours de l'information, Canel s'est reconnu l'auteur de ces incendies successifs.

Canel n'a jamais été condamné. Il est bon travailleur mais passe pour dangereux, surtout lorsqu'il a bu ce qui lui arrive assez fréquemment.

Canel est condamné à six ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Bracquart.

Puissance et durée

Le parfum fugace des savons au musc du commerce n'est nullement comparable à ceux des *savons au musc du Lektéé*, n° 29, que Victor Vaissier prépare exclusivement avec le musc animal, dont la finesse, la puissance et la durée sont de tout premier ordre.

LE DÉPURATIF IODURE DE CHABLE

est spécialement employé contre les vices du sang qui ont une origine infectieuse. Toutes les fois qu'on aura été contaminé par un virus, même dans les circonstances vagues et douteuses, n'hésitez pas à avoir recours à cet excellent Dépuratif : évitez surtout les imitations et substitutions offertes par des personnes peu scrupuleuses. Adressez-vous aux bonnes pharmacies ou bien directement au Dr Chable, 5, boulevard Haussmann, où se trouve maintenant le Dépôt.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille
(Direction A. MONTFORT).
Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 h.

Tous les soirs. — ROTH-MAGO, féerie à grand spectacle en 5 actes, dont un prologue et 23 tableaux. — 18 décors entièrement neufs. — 300 costumes nouveaux. — Trois grands ballets réglés par Mme Monnecart, maîtresse de ballet, dansés par Mlle Julia Duval, première danseuse étoile; Mlle Corcos, danseuse demi-caractère; Mlle de Sevitz, première danseuse travestie, et les danses du corps de ballet.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

BOURSE de LILLE

DU 3 MAI

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	11600 ..	11000 ..	11000 ..
Anzin	....	5035 ..	4900 ..
Bessy	....	....	2950 ..
Bully	2500 ..	2400 ..	2375 ..
Carvin	....	1050 ..	....
Courrières	....	1630 ..	1620 ..
Douchy	700 ..	690 ..	....
Douvrin	....	11600 ..	....
Dourges	....	2650 ..	2500 ..
Escarpelle	....	890 ..	895 ..
Lens	....	....	....
Lievin	1840 .